

Opti'Pré

Le journal de Bovins Croissance 64

Janvier 2016



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

2016 sera comme toujours impossible à prédire... Et à l'évidence difficile à construire...

Au nom du Conseil d'Administration et de toute l'équipe Bovins Croissance-Chambre d'Agriculture 64, je vous présente mes meilleurs vœux pour 2016.

Que cette année nouvelle vous apporte à vous et à vos proches, santé, bonheur et réussite. Qu'elle renforce les liens et les valeurs du monde professionnel au service des éleveurs. Dans le contexte économique très tendu que nous traversons, nous ne pouvons plus fuir nos responsabilités ! Éleveurs, techniciens, élus, il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour construire les synergies d'une vraie performance économique pour la filière. Il nous faudra toujours « faire mieux avec moins ». Le plus simple serait de croire que tout sera comme avant, le difficile restera toujours de changer soi-même.

Au sein du Conseil d'Administration de Bovins Croissance, nous nous engageons à poursuivre notre travail dans cette voie, avec une détermination sans faille au service de l'élevage de notre piémont Pyrénéen.

Avec nos équipes, nous nous engageons en 2016 à :

- Poursuivre le plan productivité par une action ciblée « bilan technique » auprès des éleveurs

adhérents à la CPB.

- « Construire une réflexion sur de nouveaux outils de mesure au service des éleveurs transhumants et des éleveurs de veaux sous la mère.

- Donner à la Journée de l'élevage un nouvel élan pour qu'elle devienne un réel outil de promotion au service des jeunes éleveurs.

- Promouvoir à Paris, lors du SIA autour d'un stand institutionnel 64 nos territoires et nos productions.

- Accompagner l'organisation du National Bazadais des 2 et 3 Avril 2016 à ARZACQ lors de la « Fête de l'Élevage et des Saveurs ».

- et enfin, continuer à vous accompagner au quotidien par le conseil technique. Répondre à vos attentes est notre souhait le plus sincère.

Mais n'oublions jamais « *Le difficile c'est ce qui peut être fait tout de suite. L'impossible, c'est ce qui prend un peu plus de temps.* » Georges SANTANYANA

Meilleurs vœux pour 2016 !

Maryvonne Lagaronne.
Présidente Bovins Croissance 64

Au sommaire de ce numéro

Vous aider à élever...

la performance

- Naisseurs : avoir la garantie d'un vêlage réussi. **Page 3**
- Les leviers de rentabilité à explorer. **Page 4 et 5**

Vous aider à élever...

l'environnement

Déclarer votre élevage pour assurer son avenir **Page 6**

Vous aider à élever...

les structures

Les états généraux de la Blonde Bovins Croissance dans la nouvelle région **Page 7**

Nous connaître

Page 8

Contactez Bovins Croissance

Vous vous interrogez sur un point précis, vous avez besoin d'un renseignement, contactez votre technicien Bovins Croissance ou le secrétariat.

Secrétariat - **Alexandra Castéra** :
05 59 80 70 39

François Broueil-Nogué :
06 77 30 99 17

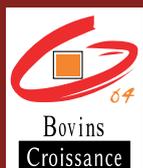
Guillaume Lacoste : 06 76 09 19 93

Mickaël Garay : 06 76 09 19 93

Ludovic Médard : 06 77 42 16 00

Anne Prévost : 07 89 87 33 67

Opti'Pré est édité par :



Opti'Pré est édité grâce aux financements de :



Trucs d'éleveurs

Les veaux nouveau-nés doivent consacrer une partie de leurs forces à réguler leur température corporelle.

«Pour les aider, surtout les plus faibles, je leur fournis quelques degrés supplémentaires. Je les couvre avec un tricot de laine et je les recouvre de paille, mais j'ai aussi aménagé leur logement :

J'ai recouvert les murs de leur boxe par des plaques de contreplaqué pour isoler, j'ai posé du contreplaqué sur les barrières pour stopper les courants d'air et j'ai aménagé des faux-plafonds



Photo Réussir Bovins Viande

poreux à 1,80 m de hauteur sur la moitié du boxe, amovibles (pour l'été et pour curer). Les veaux choisissent vite d'aller sous le faux-plafond dès qu'il se met à faire froid.»

cf *Réussir Bovins Viande* n°232
décembre 2015 - p:30

Formations

Reproduction

- les outils de suivi et de gestion de la reproduction : courant 2016
- les innovations en bovins allaitants : faciliter l'élevage : 5, 6 et 7 octobre 2016, avec voyage d'étude à Cournon

Conditions d'élevage

- l'organisation du travail en élevage, l'indispensable pour pallier à l'agrandissement des troupeaux : en préalable à Cournon

Herbe

- valoriser la qualité de nos fourrages, raisonner le retournement des prairies
- entretien des prairies, prédateur, salissement, apprendre à raisonner nos pratiques face au plan Ecophyto2
- comment réduire les risques sanitaires

au pâturage: la bio sécurité en élevage
Contact : Marie-Claude Mareaux
Tel. 06 24 42 59 54

Génétique

- choisir et accoupler ses génisses de renouvellement d'après pointage et index, en lien avec le Bilan Génétique du troupeau (BGTA) : novembre 2016

Troupeau

- Alimentation : méthode obsalim.
- Parage des pieds : 10 février
- Contact** : L.G. Faure - Tel. 06 46 30 20 43
- Éleveur infirmier de son troupeau : mieux diagnostiquer, traiter et prévenir les maladies pour une gestion sanitaire optimale du troupeau.
- Contact** : Yannick Caseaux au GDS - Tel. 06 85 16 38 99

A noter sur vos agendas

L'herbe, un gisement de rentabilité à cultiver

2 et 3 février 2016 à Vielleségure et Saint Esteben. Deux rendez-vous en élevage à ne pas manquer chez Thierry Ticoulet et Jean-Martin Sorhouet

Bilan d'Activité Bovins Croissance

Le 10 mars 2016 - Éleveurs Transhumants, veaux sous la mère : des spécificités, des performances à faire valoir... (lieu à déterminer)

Ventes de taureaux Blonds

Les 11 février et 8 avril à Casteljaloux

Les comices

- Concours National Bazadais : les 2 et 3 avril à Arzacq
- Concours blond : le jeudi 3 mars à Paris au SIA. Félicitations à Jullian Bracot qui représentera les Pyrénées-Atlantiques.

Nos partenaires

GDS : AG de section Pays Basque 23 février matin

AG de section Béarn 26 février matin

Elvea 64 : AG de section les 27 février à Lasse et 29 février à Bidache.

AVOIR L'ASSURANCE D'UN VÊLAGE RÉUSSI

Pour gagner du revenu, il faut produire des veaux, et les mener vivants au sevrage. L'objectif numéro un est de réussir le vêlage.

Les élevages bovins allaitants les plus rentables du département n'ont rien d'exceptionnel mais optimisent tous les facteurs (productivité, coût alimentaire, aspects sanitaires, organisation du travail...). (Source : réseau de références Aquitaine)

Ce constat est vérifié dans tous les domaines, il est ici illustré à propos de la maîtrise sanitaire autour de la mise-bas. Les meilleurs résultats sont obtenus par des élevages maîtrisant les fondamentaux autour du vêlage.

Cet article propose de revenir sur ces fondamentaux : les conditions techniques nécessaires au "zéro pression sanitaire autour du vêlage".

La maîtrise des conditions sanitaires autour de la mise-bas commence en amont et ne concerne pas uniquement la vache prête à vêler.

Le troupeau

Il est important de gérer les introductions en respectant trois principes :

- Éviter les introductions sans quarantaine
- Réduire les achats extérieurs : plus il y a d'introductions, plus le risque est élevé



vé de faire entrer de nouveaux germes dans l'exploitation

- Contrôler l'état sanitaire des animaux entrant : La prophylaxie à l'introduction est obligatoire pour certaines maladies : sérologie IBR, tuberculose (animaux de + de 6 mois), sérologie brucellose (animaux de + de 2 ans), et fortement recommandée pour d'autres maladies : sérologie BVD, sérologie néosporose et paratuberculose (animaux de + de 18 mois)

Les mères doivent être vaccinées selon le protocole vétérinaire (si nécessaire faire valider par le GDS le plan vaccinal engagé) : contre les diarrhées néonatales si le risque est avéré sur l'élevage, avec identification de colibacilles, rotavirus ou coronavirus.

En fin de gestation, il faut veiller à l'équilibre de l'alimentation en protéines et sélénium pour la synthèse des anticorps.

Le vêlage

- Aménager un box de vêlage : (cf complètement en page 6)
- Surveiller le vêlage
- Pour repérer le moment du vêlage, de nombreux outils sont à disposition : prise de température, caméra, ceintures de vêlage, sondes vaginales et détecteur sur la queue (cf Opti'pré septembre 2014, pages 2-3). NB : pour les sondes vaginales, la qualité de l'hygiène appliquée est primordiale, éviter de contaminer mère et veau avant même la naissance
- Aider le vêlage : intervenir seulement en cas de nécessité, désinfecter le bras de l'opérateur, la vulve de la vache, utiliser des gants de fouille. Le matériel de vêlage sera rangé à proximité mais à l'abri des salissures, nettoyé immédiatement après chaque vêlage

Naisseurs

Garantir la productivité numérique

Dans les Pyrénées-Atlantiques, le taux de veaux morts au sevrage est de 9 % sur la dernière campagne, l'objectif technique étant de 8 %. Pour finir de planter le décor, précisons que près d'un éleveur sur 5 (18%) soit 840 troupeaux affichent un taux de mortalité globale supérieur ou égal à 15%, seuil de déclenchement potentiel du plan Santé des veaux du GDS. Nous souhaitons à travers Opti'pré vous donner des clefs techniques : les incontournables autour du naisseur. Ils seront développés dans les prochains numéros : première étape, le vêlage.

- dehors : moins de pression sanitaire en extérieur, si les conditions sont suffisamment portantes et la surveillance possible, aménager des petits parcs.

- Confort thermique : La température de confort des veaux (entre 8 et 22 °C) est plus élevée que celle des adultes. Il faut leur éviter les températures négatives et les "coups de chaleur". Le volume et le renouvellement d'air doivent être suffisants pour éviter l'humidité. Toutefois éviter les courants d'air (la vitesse de l'air ne devrait pas excéder 0,5 m/s - utilisation de filets brise vent, de bardage ajouré).

Une fois le vêlage et ses conditions sanitaires maîtrisés, une bonne partie du travail est réalisée. Toutefois, il n'est pas tout à fait fini. Il faut en effet également gérer la période post-natale. Elle fera l'objet d'un article dans un prochain numéro.

DES LEVIERS DE RENTABILITÉ À PARTAGER

Identifier les leviers de rentabilité passe d'abord par l'estimation de la rentabilité de l'atelier. Analyses et témoignages des éleveurs qui ont participé aux groupes d'échange dans le cadre de l'accompagnement Bovimieux.

Les six groupes d'agriculteurs, animés par la chambre d'Agriculture en novembre et décembre derniers (en partenariat technique avec Euralis Bovins et ELVEA 64), ont réuni 31 éleveurs. L'analyse des résultats de ces élevages et les témoignages de ces éleveurs ont permis d'identifier trois leviers majeurs de rentabilité : le calcul de la marge brute d'atelier, la quantité de viande vive produite par unité de main d'oeuvre et la maîtrise des charges.

Calculer sa marge brute d'atelier

Mesurer la rentabilité de l'atelier Bovins viande est un préalable aujourd'hui indispensable. Pourtant le constat est sans appel : la marge brute de l'atelier, principal indicateur de la rentabilité n'est quasiment jamais mesurée sur le terrain. C'est ce qu'indiquent les éleveurs ayant bénéficié de l'accompagnement Bovimieux. Ces agriculteurs, réunis en groupes animés par la chambre d'Agriculture ont en effet témoigné de leurs pratiques. Ainsi cet éleveur s'explique, « *je n'ai jamais eu de repères économiques sur mon troupeau depuis mon installation. Avant de voir mes marges de progrès, je dois effectivement me rendre compte de ce que je gagne sur mon atelier* ». Cette analyse permet en effet dans un second temps d'identifier les marges de progrès.

Le service bovins viande de la chambre d'Agriculture a conçu une nouvelle méthode de calcul de la marge brute d'atelier, destinée à approcher de façon simple la rentabilité de l'atelier. De nouveaux repères permettent ainsi à l'éleveur d'approcher l'équivalent d'un excédent brut de son atelier Bovins Viande. C'est ce qui reste pour faire face aux annuités, investir et, in fine, rémunérer



31 éleveurs ont participé aux groupes d'échanges dans le cadre de l'accompagnement individuel et collectif Bovimieux. L'analyse des résultats de leur atelier Bovins viande et leurs témoignages ont permis de mettre l'accent sur la nécessité pour chaque éleveur de mesurer la rentabilité de son atelier. Photo DR

le temps qu'il consacre à son atelier Bovins Viande.

La quantité de viande vive produite détermine le revenu

Une fois que la rentabilité de l'atelier est estimée, on peut en analyser les marges de progrès. Sur ce point, le « déterminant » du revenu d'un atelier bovin viande qui ressort en premier de toutes les analyses est la quantité de viande vive produite par unité de main d'oeuvre affectée. Cette notion résulte à la fois des performances « classiques » de conduite animale que sont le taux de vêlage, IVV, taux de mortalité, productivité numérique, performances de croissance et de la productivité du travail, notion plus nouvellement approchée.

Les échanges des éleveurs sur ce dernier sujet ont été nombreux, avec des témoignages forts qui ont mis en avant

l'organisation des vêlages, à travers leur regroupement sur 1 ou 2 périodes.

Un éleveur illustre les changements apportés par le regroupement des vêlages : « *le regroupement des vêlages, c'est le jour et la nuit en matière d'organisation du travail. Mon métier a changé. J'organise aujourd'hui mon troupeau autour de mes contraintes. Avant, comme beaucoup d'éleveurs, j'étais en vêlages étalés... Je me demande aujourd'hui comment je faisais pour m'organiser* ».



www.pa.chambagri.fr

Cet article résume le contenu d'un dossier technico-économique plus complet, disponible sur le site internet de la Chambre d'Agriculture (www.pa.chambagri.fr), à la rubrique bovins viande.

» Maîtrise des charges : le passage à l'acte passe par une prise de conscience

Les charges d'un atelier bovins viande sont multiples, et n'ont pas toutes la même importance. Il faut notamment être très prudent vis à vis de la tentation des « mauvaises économies » qui risquerait de compromettre la bonne productivité du troupeau. Il est par conséquent indispensable de connaître ses charges, et de les hiérarchiser ...

Matériel et équipement : un poste majeur à raisonner...

Dans toutes les analyses des coûts de production, le poste « mécanisation » arrive ainsi en 1^{re} position. En bovins viande, il représente en moyenne près de 40% du coût de production total. Un diagnostic du parc matériel mérite souvent d'être posé. La FDCuma (05 59 80 70 06) reste l'interlocuteur local du conseil dans ce domaine, avec les services « Mécagest » et « Mécaflash ».

Maîtrise du coût alimentaire et autonomie : deux voies de progrès relevées

Le coût alimentaire représente le 2^e poste de charges et pèse pour plus des deux tiers des charges directes. Il correspond bien entendu à l'achat d'aliments, mais aussi aux coûts de production portés par les surfaces destinées aux bovins. 2 leviers de progrès sont ressortis de l'analyse et des échanges entre éleveurs :

1. Concentrés : peser les quantités distribuées afin de les réduire

Les niveaux de consommation en concentrés par UGB dans nos systèmes ont sensiblement progressé et dépassent aujourd'hui très largement les moyennes nationales.

Les conseillers à votre service

- **Les conseillers Bovins Croissance** proposent « Opti-conseil » et « conseil performance »
- **Les conseillers spécialisés Bovins viande** de la chambre d'Agriculture proposent Bovimieux, un accompagnement à la fois collectif et individuel.
=> Contact et inscription auprès d'Alexandra Castera - 05 59 80 70 39.
- **La conseillère spécialisée Herbe et fourrage** propose des conseils individuels ou collectifs.
=> Contact : Marie-Claude MAREAUX : 06 24 42 59 54.



Le coût alimentaire représente le 2^e poste de charge. Le progrès se situe prioritairement dans l'exploitation des prairies. Photo chambre d'Agriculture

Selon l'un des éleveurs participant, « il y a chez nous un aspect culturel très important : nous avons le maïs sous la main, et on l'utilise sans trop compter. Je me suis équipé d'un peson dans mon bâtiment, et je repèse régulièrement les seaux que je distribue. Ensuite, je me fais aider pour recalculer les rations que je donne aux vaches suitées. »

2. Autonomie protéique : le progrès passe en grande partie par une meilleure valorisation des prairies

Le groupe des 31 éleveurs affiche en moyenne 21 points d'autonomie protéique en moins que la moyenne nationale. Logique, dans des contextes où le maïs est souvent le pivot du système alimentaire : l'essentiel de la complémentation repose sur l'achat de correcteurs azotés, fraction la plus coûteuse ces dernières années. Le progrès se situe prioritairement dans l'exploitation des prairies : amélioration des pratiques de fauche et de pâture.

Témoignages d'éleveurs :

« la PAC ne nous a pas incités à cultiver nos prairies. Elle nous a poussés à intensifier une partie de nos surfaces, et à extensifier l'autre. En plus, les prairies sont souvent les parents pauvres de la conjoncture : les premiers intrants économisés sont sur les prairies. » « L'autonomie totale sur les reproductrices et les élèves doit être possible ; j'ai engagé une réflexion autour du zéro soja ». « Je suis passé d'un système tout foin à de l'ensilage d'herbe au printemps ; j'ai amélioré la qualité de ma ration de base. » « J'ai mis en place le pâturage tournant depuis plusieurs campagnes ; non seulement ma période de pâture s'allonge, mais j'ai constaté que la qualité de mes prairies s'est améliorée. » « J'ai introduit de l'enrubané dans mes rations de finition de jeunes bovins. »

DÉCLARER VOTRE ÉLEVAGE C'EST ASSURER SA PÉRENNITÉ

Les règles d'urbanisme s'appliquent à tous. Ainsi, si votre élevage est déclaré, toute nouvelle construction devra respecter les règles de distance minimum.

Les bâtiments agricoles sont soumis à des règles d'éloignement vis à vis des habitations et locaux occupés par des tiers. Le principe de réciprocité préserve votre activité d'élevage: il impose ces mêmes règles de distance pour toute nouvelle construction ou changement de destination à usage non agricole, vis à vis des bâtiments agricoles en place .

La réciprocité vous protège

Il est donc essentiel de déclarer votre élevage. C'est le seul moyen d'imposer aux tiers les mêmes contraintes que celles qui vous concernent.

La réciprocité s'applique à l'exception des extensions des constructions existantes à usage non agricole

Respecter les distances

Les règles de distance de recul entre les bâtiments d'élevage ou les annexes et les habitations ou locaux occupés par des tiers sont fonction du régime auquel est soumis l'exploitation. Ce régime dépend de la nature de l'élevage et de l'effectif des animaux.

Dans la plupart des cas la distance minimum sera de 50 m au moins entre l'habitation tierce et le bâtiment d'élevage.

Les distances se calculent à partir des enveloppes extérieures de la construction des tiers (ou des limites des parcelles classées constructibles dans les documents d'urbanisme) et des bâtiments d'élevage.

Déclarer votre élevage vous permettra de faire valoir la règle de réciprocité, que ce soit pour un projet de construction individuel mais plus largement pour la définition des zones constructibles dans le cadre de la révision du document d'urbanisme.

Contact: Service Bâtiment de la Chambre d'Agriculture 05 59 80 70 00

Un box de vêlage réfléchi

Une vache s'isole naturellement pour vêler. Le box de vêlage est un atout : outil de contrôle pour l'éleveur, il garantit le confort de la vache et la santé du veau.

Le box favorise la bonne santé du veau

Dans un bâtiment, l'objectif du box sera d'assurer à l'animal un isolement tout en contrôlant le vêlage. Un box à vêlage bien conçu sera pour l'éleveur un outil lui permettant de réduire son temps de travail. Il permettra aussi au veau d'augmenter ses chances de survie au cours du vêlage et après sa naissance.

Le box de vêlage est distinct du box d'infirmerie, évite l'exposition du veau aux germes pathogènes dans ses premières heures de vie.

«Litière saine pour mamelle saine» : pour que le veau n'ingère pas de microbe dès la naissance : paille fraîche disposée avant le vêlage, eau disponible.

Le box doit être confortable pour la vache

La vache doit avoir un contact visuel sonore et olfactif avec le reste du troupeau, tout en évitant au maximum les salissures par déjections des vaches du troupeau.

Le sol, le moins glissant possible, sera nettoyé (sol, murs, barrières, action mécanique sur les microbes), désinfecté (action

chimique) et paillé après chaque utilisation.

Il sera judicieux de prévoir assez de place : de 16 à 20m² (côtés de 4 à 5 m), avec un cornadis anti-pendaison placé à un endroit où la vache bloquée voit les autres bovins dans la stabulation.

Le box doit être pratique pour l'éleveur. Il doit être bien éclairé pour une intervention la nuit. Si possible, un point d'eau doit se trouver à proximité pour le nettoyage.

Il sera judicieux de prévoir 3 à 4 m de libre derrière le cornadis pour pouvoir utiliser la vèleuse.

Le cornadis sera placé de telle sorte que le flanc gauche de l'animal soit accessible avec une barrière mobile à césarienne.

Le box doit être accessible au tracteur pour le nettoyage ou le relevé d'une vache si nécessaire.

Le box doit permettre les soins au veau nouveau-né

Il sera pertinent de prévoir une poulie pour pendre le veau par les pattes arrières en cas d'urgence.

De même, il sera pratique de prévoir à proximité une armoire à pharmacie contenant les produits de désinfection indispensables.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA BLONDE

L'OS Blonde a convoqué ses états généraux fin août dernier à Bordeaux afin de tracer les perspectives de la race dans le cadre du prochain règlement zootechnique européen.

Le règlement zootechnique européen qui sera prochainement mis en place précise les nouvelles compétences des organismes de sélection. Dans cette perspective, l'OS blonde s'est réuni à Bordeaux les 27 et 28 août.

Les partenaires présents se sont réunis en 3 groupes de travail : le modèle et le paysage racial, le schéma de sélection et enfin l'évolution de la structure.

1) Le paysage et le schéma de sélection :

La Blonde d'Aquitaine est la 3^e race à viande française et concerne 22 000 élevages. Elle représente 12% du cheptel national sur un total de 4,2 millions de vaches allaitantes (source IPG 2015). L'effectif est réparti sur trois grands bassins : 53% dans le Sud-Ouest, 36% dans le Grand Ouest, et 11% sur le reste du territoire.

L'effectif national est en augmentation de 19% entre 2003 et 2014, mais en recul dans le berceau de race : 50 000 Blondes en moins dans le bassin Sud-

Ouest entre 2000 et 2015.

On dénombre en 2015 dans notre département 98 500 Blondes d'Aquitaine de plus de 3 ans soit 95% des allaitantes.

30% du cheptel participe au programme de sélection : 4 800 élevages, 158 000 vaches. La taille moyenne du troupeau (données Bovins Croissance) est de 46 mères.

- 36% de la population contrôlée sont en VA4 (opticroissance en 64)
- 38% en contrôle de parenté bovine
- 30% des vaches sont en contrôle post sevrage

Les enjeux sont importants : développer le VA4 (opticroissance) et les pointages adultes, maintenir la station raciale comme clé de voûte du dispositif, utiliser la génomique en complément des outils existants.

2) Le modèle racial

« Ne pas brader les acquis mais travailler les points faibles » Avec un objectif prioritaire : augmenter le nombre de veaux sevrés par vache.

3) La future organisation

« Rester l'opérateur majeur qui rassemble 80 à 90% de la race et préside aux destinées de la sélection de sa population », tel est l'objectif de l'OS Blonde en utilisant deux leviers :

- Renforcer le lien avec l'entreprise de sélection historique sans exclure l'élargissement à de nouveaux partenaires du contrat racial.
- Déléguer les activités d'indexation et de contrôle de performance aux opérateurs historiques dans le cadre de la Breed Society du règlement européen.

Le chantier est ouvert et doit se poursuivre par l'écriture d'un plan d'action d'avenir.

Dans cet esprit, le conseil d'administration de Bovins Croissance 64 souhaite introduire le débat lors de nos travaux « bilan d'activité BC64 » autour de nos spécificités de territoire : la transhumance et la production de viande précoce «VSLM». Nous vous invitons à venir nombreux pour partager sur ces sujets.

Bovins Croissance au cœur d'ALPC

La nouvelle région Aquitaine Limousin Poitou Charentes est la première région agricole et forestière de France.

Notre nouvelle région a la particularité de regrouper trois berceaux de races bovines allaitantes : la Limousine, la Bazadaise et la Blonde d'Aquitaine.

ALPC est une région vaste (85 000 km²), première en effectif de travailleurs agricoles et riche en diversité de productions agricoles.

L'élevage régional est très présent dans les zones moins favorisées agromorphiquement mais menacé en plaine,

dominant en Limousin et Pyrénées-Atlantiques.

En valeur, la production de viande bovine représente 13% de la production de la région. Ce nouveau territoire régional abrite 885 000 vaches allaitantes, soit 22% de l'effectif national.

Dans tous les départements d'ALPC, les éleveurs de bovins allaitants ont la chance de pouvoir se faire accompagner par le réseau Bovins Croissance.

Une équipe de 40 techniciens pour près de 2500 éleveurs adhérents.

BC64, service de la chambre d'Agriculture 64, fait parti de la Fédération Aquitaine, qui organise des formations communes pour les équipes techniques et travaille à l'élaboration de projets communs autour de la performance économique des élevages allaitants.

COURNON 2015 : LES PROS DE LA REPRO

Trois jours mémorables pour les 30 participants au voyage qui les a conduits dans le Tarn, le Cantal et le Puy de Dôme.

Le voyage d'études organisé par la chambre d'Agriculture et Bovins Croissance en octobre dernier a rassemblé 30 éleveurs des Pyrénées-Atlantiques. Ils se souviendront des Aubracs dociles, élevées à l'herbe du Cantal en vêlages groupés et à 1 an d'IVV, ainsi que des Blondes de concours du Tarn, à 600kg de poids carcasse, suivies par planning circulaire de fécondité.

De belles rencontres, notamment pour nos deux couples transhumants qui ont eu bien du mal à quitter leurs homologues cantaloux...

Un Sommet de l'élevage dans une atmosphère un peu étrange, sans meuglements ni chaleur animale, mais avec sa soirée des éleveurs et sa conférence «Repro 2020» (voir ci-dessous). Trois jours riches d'échanges entre les équipes techniques Bovins Croissance et les éleveurs.



Cournon, c'est parti pour 2016...

La chambre d'Agriculture souhaite cette année faire un focus sur l'amélioration des conditions de travail en élevage lors du prochain sommet de l'élevage les 5, 6 et 7 octobre : «les

innovations en élevage pour vous rendre la vie plus facile». Organisez-vous dès maintenant pour vous faire remplacer sur l'exploitation et inscrivez vous auprès de Bovins Croissance.

Cournon 2015 : Conférence Repro 2020

Plus de veaux avec moins de vaches ou comment améliorer le revenu ?

Le Sommet de l'élevage 2015 a accueilli le symposium «Repro 2020», dans une salle comble. Cette conférence a réuni à la fois des éleveurs, des techniciens, des vétérinaires, des chercheurs et des opérateurs de l'agro-alimentaire. Tous ces acteurs ont travaillé sur l'amélioration des résultats de reproduction des élevages allaitants à partir de l'analyse de plus de 10 500 cheptels.

Grouper les vêlages

Les intervenants ont commencé par rappeler que l'objectif «un veau par vache par an» est toujours d'actualité...! Pour atteindre cet objectif, des outils existent. En première position arrive le groupage des vêlages. Les résultats sont sans appel (source : résultats 2011 Bovins Croissance en race Charolaise). Grouper les vêlages, c'est gagner un tiers de temps de travail, 17 jours d'IVV, 3.5 % de mortalité, 129 g de GMQ à

210 jours, soit 6000 € pour un troupeau de 65 mères.

Que les vêlages soient groupés ou non, un examen de la vache post-natal dès 21 jours après vêlage est recommandé, pour traiter au plus tôt les conséquences pathologiques du vêlage. En effet, il est nécessaire de dépister et soigner les métrites et lésions internes pour une reprise de la cyclicité ovarienne.

Il est également important de diagnostiquer et dater les gestations précocement, c'est-à-dire 28 jours après fécondation, pour gérer l'allotement, l'alimentation, le calendrier de vaccinations, la surveillance des vêlages, réformer les vaches vides et repérer l'infécondité liée au taureau.

Au risque de répéter encore et toujours les mêmes fondamentaux, les experts réunis au Sommet ont rappelé l'absolue nécessité de consacrer du temps à la

détection des chaleurs : observer pendant les périodes de calme, et suffisamment longtemps.

Et toujours de l'observation et de la rigueur...

Martelée également, la rigueur est la condition sine qua non de la réussite. Elle doit être appliquée en première ligne à la réforme des improductives, au retrait du taureau pour vêlages groupés, au maintien de l'état corporel des animaux, à l'adaptation de la ration à leur stade physiologique.

Le revenu des élevages allaitants de notre territoire peut donc être optimisé par l'amélioration des performances de reproduction.

Contactez votre conseiller Bovins Croissance pour vous faire accompagner dans la démarche par un plan d'action et le suivi adéquat.